

LA SENTINELLE

Journal antialcoolique paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS
 Pour la France, 1 abonnement, un an... 1 »
 — — — 3 — — — 2,50 »
 — — — 10 — — — 8 »
 (Ces abonnements peuvent être servis à des adresses différentes)
 Pour l'étranger, 1 abonnement, un an... 1,50 »
 A partir de 3 abonnements, servis à la même adresse, même prix qu'en France.

RÉDACTION :
ALBIN LAFONT
 10, Rue Lanterne, à LYON

ADMINISTRATION :
AUSSENAC-BÉNÉZECH
 à MAZAMET (Tarn)

Toute personne qui, à l'expiration de son abonnement, ne refuse pas le journal est considérée comme réabonnée.

ABONNEMENTS SERVIS A LA MÊME ADRESSE
 12 Abonnements, 1 an 7,50 » 75 Abon. 1 an 30 »
 25 — — 12 » 100 — — 36 »
 50 — — 21 » 200 — — 60 »
 Ces abonnements peuvent être faits pour nombre de mois qu'on veut
 ANCIENS NUMÉROS DÉPARILLÉS, 1 FR. LE CENT, PORT EN SUS
 Annonces, la ligne... 0,50 »
 Pour les annonces un peu importantes, traiter de gré à gré

AVIS

Les correspondants de LA SENTINELLE sont priés d'adresser désormais :

1° Tout ce qui concerne la rédaction du journal et les échanges, à M. Albin Lafont, rédacteur en chef, 10, rue Lanterne, à Lyon ;

2° Tout ce qui concerne l'Administration (abonnements, demandes de primes, annonces, etc.), à M. Aussenac-Bénézech, administrateur, à Mazamet (Tarn).

Les abonnements partent du 1^{er} janvier ou du premier mois de chaque trimestre.

Nous pouvons fournir l'année 1895 (6 numéros) au prix de 0,30 cent.

OPINIONS DES MÉDECINS SUR L'ALCOOLISME

LA NON RÉSISTANCE ORGANIQUE DE L'ALCOOLIQUE

En présence de tous les fléaux qui assiègent l'homme, en présence du grand nombre de maladies contagieuses, épidémiques ou non, la véritable caractéristique de l'homme bien portant, c'est la résistance organique qui lui permet de triompher de tous les assauts que lui donnent à chaque instant les infiniments petits, ses ennemis les plus terribles.

Or, le buveur a perdu toute résistance; c'est un mauvais blessé, c'est un mauvais malade; à quarante ans, il a les tissus d'un homme de soixante ans au moins. Le vieillard et le buveur se ressemblent; je me trompe: le vieillard a l'avantage, il a une résistance plus grande, lorsqu'il n'a pas bien entendu, d'affection organique, c'est-à-dire lorsqu'il n'est pas malade.

Le vieillard, en effet, possède une résistance qui fait qu'il résiste même aux blessures graves, aux fractures de toute sorte. J'ai été témoin de nombreux faits de ce genre comme chirurgien d'un hôpital de vieillards. Le vieillard résiste mieux que l'alcoolique parce que les tissus sont normaux, ne sont pas altérés.

Au contraire, par l'effet de l'alcoolisme, les tissus de l'ivrogne sont altérés, dégénérés et le placent dans un état d'infériorité réelle par rapport au vieillard. Mais il y a quelque chose de plus grave que le défaut de résistance dont je parle; il y a la transmission héréditaire. Le buveur devenu alcoolique, c'est-à-dire cet homme possédant une pro-

priété nouvelle qu'il ne connaissait pas et qui devient partie intégrale de lui-même, le buveur engendrera des enfants qui sont comme lui; et produira des buveurs, soit garçons, soit filles et, chose curieuse, les uns deviennent buveurs à l'âge même où leur père l'est devenu, d'autres le sont avant. Et on ne peut pas dire c'est l'exemple de la famille, du milieu. Non, ce n'est pas cela, l'expérience a été faite. On a soustrait les enfants du buveur à leurs parents, au milieu d'ivrognes où ils auraient pu vivre. On les a placés dans des familles austères et, à un âge déterminé, ils ont manifesté, comme les oiseaux qui manifestent l'intention d'émigrer à une certaine époque de l'année, l'intention, le désir, le besoin de boire.

D^r LANNELONGUE.

LA GAITÉ

La gaité, cette heureuse tournure du caractère qui nous porte à considérer les choses par leur bon côté, est un grand bien. Elle a une influence considérable sur la santé. Il avait bien raison le vieux chansonnier qui disait :

Dans le cours de la vie
 Un des biens qu'on envie
 C'est la santé.
 Mais chaque jour j'observe
 Que ce qui la conserve
 C'est la gaité.

C'est en effet la gaité qui maintient l'harmonie entre tous nos organes, qui les fait fonctionner normalement. On a meilleur appétit, les digestions se font mieux, on est plus disposé au travail quand le cœur est joyeux que lorsqu'il est triste.

Et si la gaité est utile au corps, elle est encore plus utile à l'âme. Le cœur de l'homme ne peut s'en passer sans de graves désordres. C'est elle qui nous donne de la vie cette conception optimiste qui nous permet d'en apprécier les bienfaits. L'aspect heureux ou malheureux des choses vient souvent de nos dispositions intérieures. Un pays que nous avons traversé en des jours heureux, nous paraît plus beau que si nous l'avions parcouru l'âme remplie de tristesse. Lorsqu'on a du soleil dans le cœur, on voit de la lumière partout. Nous ne pouvons jouir des biens qui sont à notre disposition que si notre âme y est disposée.

Mais la gaité ne se borne pas à nous préserver des maladies de toutes sortes qu'engendre la tristesse et à nous faire aimer la vie, elle a encore un avantage considérable. Elle est un puissant ressort pour l'âme, elle nous aide à surmonter le mal et nous communique une force immense dans les revers.

Les étrangers, méconnaissant autrefois le caractère de notre peuple et le jugeant léger, étaient pourtant

étonnés de nous voir supporter avec tant de constance les plus grandes épreuves. Nous sortions triomphants de difficultés sous lesquelles bien d'autres auraient été écrasés. Ils ne comprenaient pas que cette force d'âme venait précisément de ce qu'ils croyaient être de la légèreté et qui n'était autre que l'heureuse tournure de notre esprit. Il arrivait parfois, le soir, après une bataille dont l'issue était restée incertaine, que nos jeunes conscrits, harassés de fatigue et n'ayant rien à manger, devaient, par surcroît, coucher sur la neige. Les soldats de toute autre nation, même les plus aguerris, se seraient découragés dans ces conditions; les nôtres, jamais. Réunis autour d'un feu de bivouac, ce qu'on appelait « un loustic » lançait une joyeuse plaisanterie sur la situation; tout le monde riait et l'on s'endormait content quand même. Le lendemain on était prêt à recommencer le combat.

Autrefois encore, l'ouvrier avait des conditions d'existence très pénibles; il était mal payé, mal logé, mal vêtu et travaillait beaucoup; mais il n'en chantait pas moins, à l'atelier, la plus grande partie du jour, et cela lui faisait oublier sa misère. Il ne se plaignait pas; tout n'était pas mauvais pour lui dans la vie: étant habitué à prendre les choses par leur côté le plus favorable, il trouvait bien des moments pour être heureux.

Aujourd'hui nous sommes bien près de perdre ce précieux privilège de notre caractère national. Plus de chants joyeux à la campagne ou à l'atelier. Partout des plaintes, des colères, des révoltes. Le bien-être matériel s'est pourtant accru, et l'on ne trouve plus rien de bon et l'on est plus malheureux qu'autrefois!

C'est que notre peuple a perdu, avec ses espérances religieuses, sa gaité native. Il est devenu athée et matérialiste, et la matière ne peut rendre heureux. Une existence purement matérielle, bercée sans cesse d'illusions décevantes, ne peut aboutir, quand est faite l'expérience de la vie, qu'à une incurable désespérance. Le fond des choses d'ici-bas est loin d'être gai. Même en riant souvent le cœur est triste. C'est pour cela que notre génération incrédule a versé dans le pessimisme et que tant de plaintes douloureuses s'échappent des cœurs désabusés. Il était naturel autrefois que la nation la plus religieuse, celle qui mérita le nom de fille aînée de l'Eglise, fut aussi la plus gaie. Le matérialisme lui a fait perdre ce précieux privilège.

Il ne faut pas que nous allions plus avant dans ce désenchantement des choses. Et pour cela, nous avons besoin de recouvrer la foi que nous avons perdue. La gaité n'est pas le privilège d'une existence mondaine, ou dissipée comme on pourrait le croire, elle doit être, au contraire, l'état normal d'une âme qui a mis sa confiance en son Père céleste. Le chrétien seul peut être heureux et conséquemment gai, parce que seul il croit à l'amour de Dieu, au triomphe du bien et à la vie éternelle.

Bannissons donc la tristesse qui est déprimante et engendre le découragement, père de toutes les défaites, et recouvrons, avec la foi chrétienne, cette gaité, source de toute énergie active et persévérante qui assure le triomphe dans le domaine moral comme dans le domaine matériel.

ALBIN LAFONT.

L'ÉGLISE ET LES PROLÉTAIRES

Dans un discours prononcé lors d'un synode général, en Ecosse, le président disait, en parlant du socialisme religieux, ces paroles qui méritent d'être lues avec une sérieuse attention par tous ceux qui se prévalent du titre de chrétiens :

« Si l'Eglise veut rester étrangère à ces grands problèmes sociaux; si, différant du Maître, elle n'a pas de message pour ceux qui sont travaillés et chargés, sinon celui qui consiste à ne montrer du repos aux malheureux que dans l'Au-Delà, si elle n'a pas de quoi les reconforter, les guider et les secourir dans les difficultés matérielles de l'existence, elle sera purement et simplement mise de côté et s'aliénera sous peu les derniers restes de sympathie de la classe ouvrière. Ce serait chose vraiment indigne et de la foi que nous professons et du ministère qui nous est confié.

« Notre devoir n'est-il pas de mettre davantage en lumière le fait que le christianisme est le plus noble et le plus pur des systèmes socialistes; que la Bible en est le vrai recueil législatif; que Jésus-Christ fut le plus grand des socialistes qui aient jamais existé en ce bas monde (n'était-il pas lui-même un ouvrier?) lui qui se constituait le médecin de toutes les maladies, le sauveur du corps aussi bien que le sauveur de l'âme. Ce qu'il a été, son Eglise doit l'être à son tour, c'est-à-dire l'ennemie implacable de l'injustice, de l'oppression et du mal, de quelque côté qu'il vienne. (1)

L'Evangile, disait-il encore, n'est plus, comme il y a quelques années, présenté presque exclusivement comme une doctrine; la moitié de sa force actuelle provient du fait qu'on en dégage le principe central, l'amour, avec ses nombreuses applications aux conditions terrestres et actuelles de l'homme. Un véritable chrétien, est un homme au sens pratique très prononcé, et qui cherche à procurer aux malheureux une vie moins misérable et plus complète.

L'alimentation, le vêtement et la santé rentrent bien décidément dans l'Evangile du jour, et celui qui n'a rien autre à prêcher que ce qui concerne le ciel, l'enfer et la théologie, prêche à des bancs vides, ou, s'il parle en plein air, s'adresse au gazon, aux arbres et au gravier des avenues! Il y a dans ce fait de quoi éveiller une profonde reconnaissance, car rien n'est plus opposé à la pratique de Jésus-Christ que l'indifférence et l'insouciance à l'égard du bien-être du peuple....

Pour extrait: FRITZ THOUROT.

1) C'est nous qui avons souligné.

TRISTES CONSÉQUENCES de l'Alcoolisme

Je lisais dernièrement ce passage de la Parole de Dieu :

« Toute chair est comme l'herbe, et toute la gloire de l'homme comme la fleur de l'herbe ; l'herbe sèche, et sa fleur tombe. (1 Pierre I. 24). »

Et je pensais, en lisant ce verset : « Combien cela est vrai, hélas, pour ce pauvre malheureux qui s'est laissé aller à la passion de boire ! »

Examinons un peu quelques périodes de sa vie.

Nous le verrons d'abord joyeux ; dans son enfance, il entrevoit devant lui de belles et longues années, il n'aperçoit aucun nuage à son horizon ; pour lui tout est joie, tout est bonheur, tout est félicité. Pourquoi, nous demandons-nous, ce bonheur ? Et nous l'envions, nous voudrions le posséder aussi...

Mais, attendons quelques années, peut-être, et nous verrons alors cette joie disparaître, nous verrons ce visage, autrefois rayonnant de bonheur, s'assombrir peu à peu ; et nous ne tarderons pas à y remarquer les traces de la boisson ; et, avec cela, la misère, de plus en plus grande, les souffrances physiques et les souffrances morales. Plus tard, nous verrons un ménage désuni, malheureux, nous remarquerons dans quelque coin d'une mansarde froide, sale et obscure, une pauvre femme, à la mine fatiguée, et autour d'elle, des enfants affamés, demandant en vain un morceau de pain ; et, pendant ce temps-là, nous pourrions voir au cabaret du coin, le malheureux père, en train de gaspiller son argent et sa santé, de perdre son corps et son âme ; puis, nous le verrons rentrer chez lui, furieux, saisir tout ce qui se trouve sous sa main, battre sa femme et ses enfants, et nous nous demanderons : « D'où viennent cette misère et cette souffrance ? d'où vient que cette famille, qui pourrait être heureuse, est, au contraire, si malheureuse ? »

L'alcool, le cabaret, les mauvaises compagnies, voilà la source de tant de maux.

Oh ! qui dira tous les ravages produits par l'alcool ! qui dira toutes les existences ruinées, toutes les familles plongées dans la misère ou dans le deuil, qui dira tous les enfants malheureux, malades, infirmes ou idiots, tous les crimes, tous les suicides dont ce poison a été la cause !

Toutes ces malheureuses victimes de l'alcool ne ressemblent-elles pas à ce brin d'herbe, ou à cette fleur qui donne son parfum pendant quelques instants, mais qui, bientôt après, brûlée par le soleil, va sécher, sera fauchée et perdue à tout jamais ?

Mes chers amis, en présence de tous ces ravages, de ce flot, toujours montant, de l'alcoolisme, allons-nous rester inactifs plus longtemps ? n'allons-nous pas unir nos efforts pour tacher d'indiquer à quelques-unes, au moins, des victimes de l'alcoolisme, le chemin du Relèvement !

Oh ! je voudrais faire ici un appel pressant à tous ceux qui liront ces lignes, et leur dire :

« Entrez dans notre société. Si vous êtes buveur, pour trouver des amis vrais et sincères qui vous aimeront et seront très heureux de vous tendre une main fraternelle, et de vous montrer le chemin qui vous conduira au Sauveur qui veut vous délivrer ; si vous craignez de succomber à la tentation de boire, pour vous en préserver, et si vous êtes sobres, modérés, pour nous aider. Nous avons besoin de tous les concours, de toutes les bonnes volontés.

Puissent ces lignes trouver un écho dans quelque cœur, et décider quelques-uns au moins de ceux qui les liront, à se joindre à nous sous le drapeau de la Croix-Bleue.

ARNOLD MALAN,
abstinent marseillais.

UNE IDOLE

Elle n'est plus, mais son image
Est toujours vivante en mon cœur ;
Elle brille comme un mirage
Et vient alléger ma douleur,
Car le souvenir, don céleste,
Ombre des biens qu'on a perdus,
Est encore un plaisir qui reste
Quand ceux qu'on aime ne sont plus.

A son cou bruni d'Andalousie
Ne brillait point de beau collier,
Mais son teint eut rendu jalouse
La plus belle de mon quartier.
Sa taille s'emprisonnait, frêle,
Dans un brillant corsage noir,
Simple et modeste, elle était belle
Et coquette sans le savoir.

Lorsque sa douce et pure haleine
Comme un parfum me caressait,
Fuyant sur sa taille d'ébène,
La tristesse disparaissait.
Je voyais alors, doux mystère,
L'absinthe se changer en miel,
Et l'humble fille de la terre
Me donnait les rêves du ciel.

Avec elle, la poésie
Prenait un gracieux essor
Et de sa coupe d'Ambrosie
Je pouvais effleurer le bord ;
Avec elle, tout prenait vie :
Le soleil avait plus de feu,
L'aubépine était plus fleurie,
Les prés plus verts, le ciel plus bleu.

Comme la fleur qui vient de naître,
Riche de parfum et d'espoir,
Brille un matin pour disparaître
Au premières brumes du soir,
Ce fut au milieu d'un sourire
Que, belle de son plus beau jour,
Elle tomba, pauvre martyre !
La victime de son amour.

Vous dont la paupière recèle
Une douce larme pour moi,
Apprenez donc le nom de celle
Qui cause aujourd'hui mon émoi ;
De celle pour qui sans peine
J'aurai donné l'or du Pérou,
Qui fut six mois ma souveraine,
C'était... une pipe d'un sou ! (1)

XXX.

L'ŒUVRE DE LA TEMPÉRANCE POUR LES FEMMES ET PAR LES FEMMES

Le mardi 16 juin, les dames, membres actives et adhérentes de la section de la Croix-Bleue de la rue Saint-Denis, 133, à Paris, ont tenu leur première réunion spéciale. Cette réunion annoncée par voie d'affiches et par la distribution de bulletins, était présidée par Mme Saillens. Les femmes seules étaient admises. Elles s'y sont rendues au nombre d'une cinquantaine et se sont fait remarquer par l'attention soutenue avec laquelle elles ont écouté les paroles qui leur étaient adressées.

Après la lecture de la parole de Dieu, la présidente explique ce qu'est la société de la Croix-Bleue, son origine, son développement et son but. Elle raconte un trait de la vie de St-Vincent de Paul qui se fit mettre aux fers avec un forçat dans le seul but de lui montrer son amour, et de lui faire du bien, et engage les membres de la société de tempérance, à imiter cet exemple en signant un engagement d'abstinence pour aider les buveurs à se relever et de faire ainsi comme Jésus, le Juste, qui s'est mis au rang des pécheurs, pour les racheter de leurs péchés !

Mme Maillet, femme de notre dévoué président, vient ensuite démontrer par des faits et des statistiques, les ravages de l'alcoolisme. Notre sœur s'acquitte le mieux du monde de cette tâche. L'auditoire paraît être très intéressé. Elle termine en disant qu'il nous faut travailler avec courage et que Dieu nous aidera.

Après un duo chanté par deux jeunes filles, Mlle Marguerite et Mlle Madeleine Saillens, Madame L., secrétaire de la section, adresse un appel aux chrétiennes et aux mères de famille. Puis viennent deux intéressants témoignages. Celui de Mme Gros, un des membres les plus anciens de la section et celui de Mme Billet qui tout en étant plus nouvellement enrôlée, n'en est pas moins dévouée.

Enfin Mme Saillens consulte l'assemblée pour savoir si une nouvelle réunion doit avoir lieu le mois prochain, ou seulement en octobre. Sur la demande d'un certain nombre de personnes, la prochaine réunion est fixée à un mois.

(1). Composée à l'occasion d'une pipe soigneusement culotée que l'auteur laissa tomber en causant et riant avec des amis.
(Red.)

Un détail bien intéressant. Dans l'auditoire, il y avait la mère d'un pauvre jeune homme qui était venu nous trouver la veille, en nous disant : « Je suis un alcoolique héréditaire, j'ai été interné à l'asile de Ville-Evrard à cause de cela, la science ne m'a pas guéri ; mais il y a quelques années, j'ai entendu dire ici que l'on guérissait les ivrognes, me voici, guérissez-moi ! » Rien de plus poignant que le ton avec lequel ce malheureux nous dit ces paroles. Avec l'aide de Dieu nous avons entrepris ce sauvetage et la pauvre mère a le vif désir de voir s'accomplir ce miracle. Que le Seigneur veuille exaucer ses prières !

En somme, si nous n'avons pas vu de fruits immédiats de cette première réunion, et si elle n'a pas été aussi nombreuse que nous l'eussions désiré, nous avons cependant lieu d'être encouragés. Il y a beaucoup à faire, mais avec la persévérance et la prière. Dieu nous bénira et nous verrons de grandes choses s'accomplir dans notre cher pays. Notre plus grand désir est de voir cette tentative se poursuivre dans toutes nos sections de la Croix-Bleue. Que les femmes chrétiennes françaises se mettent vite à l'œuvre pour le relèvement des buveurs et la préservation de l'enfant.

V. LECOY.

LA PROPAGANDE ANTI-ALCOOLIQUE

Le Comité National de la Croix-Bleue se propose, si le nombre d'abonnés est suffisant, de publier tous les trimestres, une grande affiche ayant pour but d'avertir le public du péril alcoolique. Une affiche de ce genre, placée dans un endroit bien fréquenté, peut occuper l'opinion publique pendant plusieurs semaines. C'est un excellent moyen de propagande.

Voici le contenu de la première de ces affiches :

La Patrie est en danger.

CITOYENS !

Deux médecins de Paris, dans un récent ouvrage, viennent de formuler ces conclusions sinistres :

1° « L'alcool est un poison ».
2° « La France nous offre le désolant spectacle d'une nation qui se rue littéralement vers la décadence par l'alcool ».

PATRIOTES !

Une révolution s'impose. Voulez-vous qu'un nouveau tyran règne sur nous ?

Sur tous les points du territoire, les cafés et les débits se multiplient : c'est la multiplication des suicides, des crimes, des cas d'aliénation mentale !

L'alcoolisme diminue la natalité et augmente la mortalité !

L'alcoolisme affaiblit, intellectuellement et moralement, les classes qui s'intitulent dirigeantes ; d'autre part, il grossit l'armée des incapables, des indigents, des mécontents !

L'alcoolisme coûte à notre pays deux milliards par an !

L'alcoolisme est donc la ruine de la santé publique, de la sécurité publique, de la fortune publique !

La patience du peuple est à bout. Assez !

FRANÇAIS !

Unissons-nous pour supprimer l'offre de l'alcool en supprimant la demande de l'alcool.

Que chacun abandonne personnellement, radicalement, courageusement, l'usage des boissons spiritueuses.

Toi qui irais verser ton sang à la frontière, es-tu prêt pour des sacrifices plus obscurs, mais plus efficaces ? Toi qui renoncerais à tout pour sauver la France, renoncerais-tu, pour la délivrer, à ton petit verre, à ton apéritif, à ta cuillerée d'eau-de-vie ?

A bas l'alcool ! c'est-à-dire : Vive la France !

(Adresser les demandes à M. Wilfred Monod, à Condé-sur-Noireau (Calvados). Prix pour 4 affiches (1 par trimestre) envoyées franco, non timbrées, 1 fr. 50 ; timbrées 2 fr. 50 ; fortes remises pour un nombre plus considérable).

LA SOCIÉTÉ

CONTRE

L'USAGE DES BOISSONS SPIRITUEUSES

Siège social provisoire : Rue de Vaugirard, 46

Etudier les moyens d'extirper l'alcoolisme et d'en atténuer les effets, propager la connaissance du mal dans tous les milieux sociaux, grouper en faisceau le

plus grand nombre de citoyens qui souhaitent sa disparition, soulever un mouvement d'opinion contre lui et l'entretenir par une active propagande à l'aide de conférences, de publications, etc., enfin et surtout donner l'exemple de la tempérance en s'abstenant ouvertement de consommer des boissons spiritueuses, enseigner à l'enfance les principes de la tempérance par une intervention directe dans les milieux scolaires, réunir les écoliers en groupes tempérants, telle est la tâche que s'est imposée la Société contre l'usage des boissons spiritueuses.

Nous donnons à titre de documents les extraits suivants de ses statuts. Ils pourront fournir de précieuses indications aux personnes qui désireraient constituer une société de ce genre :

ART. 3. — Pour être membre actif, il faut, sans distinction de sexe :

1° Être âgé de seize ans au moins ;
2° Payer une cotisation minimum annuelle de 1 franc.

3° Signer pour une durée d'un an au moins l'engagement de s'abstenir entièrement, sauf prescription médicale, d'eau-de-vie et de toutes espèces de liqueurs (boissons distillées), et de ne faire qu'un usage modéré de vin, de bière ou de cidre (boissons fermentées).

4° Tout membre s'engage, en outre, à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour recruter des membres et travailler au progrès de l'œuvre.

ART. 4. — Seront considérés comme membres adhérents les personnes qui, sans prendre d'engagement, déclarent s'associer à la lutte contre l'alcoolisme et combattre avec la Société. Leur cotisation sera la même que celle des membres actifs.

ART. 6. — Sont considérés comme membres bienfaiteurs ceux qui, par des dons, contribuent à la prospérité de la Société. (Le rachat de la cotisation a été fixé à 20 francs).

RÈGLEMENT DES SECTIONS CADETTES⁽¹⁾

ARTICLE PREMIER. — Il est créé à , département de , une section cadette de la Société contre l'usage des boissons spiritueuses (2) qui prend le titre de

ART. 2. — Cette section comprend des membres actifs et des membres adhérents.

ART. 3. — Pour être membre actif il faut : 1° avoir une bonne conduite ; 2° être âgé de 10 ans au moins et de 16 ans au plus (3) ; 3° prendre l'engagement pour une durée d'un an au moins, de s'abstenir, sauf prescription médicale, d'eau-de-vie, d'absinthe et de toute espèce de boissons fortes, et de ne faire qu'un usage modéré de vin, de bière et de cidre ; 4° s'engager à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour recruter des sociétaires et travailler aux progrès de l'œuvre (4).

ART. 4. — Sont considérés comme membres adhérents, les personnes âgées de plus de 16 ans, qui déclarent s'associer à la lutte contre l'alcoolisme, combattre avec la Société et en favoriser le développement.

Les membres adhérents âgés de plus de 20 ans prennent le nom de membres protecteurs.

(1) Ce règlement est surtout proposé comme type. Il n'est en aucune façon imposé aux créateurs de sections, qui demeurent libres de le modifier selon certaines exigences locales qu'il est impossible de prévoir. Seuls les articles 1, 3 et 12, qui sont fondamentaux, ne peuvent être modifiés.

(2) Il y a le plus grand intérêt à ce que l'école soit le centre même de cette section, qui devient alors une sorte de ligue scolaire. De même, il nous semble naturel que l'instituteur soit sinon le chef, tout au moins le membre le plus influent de ce groupement.

(3) Quelques sections ont abaissé ce minimum à 8 ans.

(4) Il n'y a pas lieu de décider en principe, que les membres verseront une cotisation. Celle-ci ne pourrait être, en tous cas, que facultative et discrète. Nous appellerons pourtant l'attention sur une pratique en honneur dans beaucoup de Sociétés enfantines de l'étranger : les enfants sont engagés à prélever spontanément sur leurs petites gratifications la modique somme de un sou par mois. Il n'y a guère d'exemples, paraît-il, que les enfants n'aient pas suivi ce conseil. Ils sont enchantés de contribuer par eux-mêmes au soutien de leur œuvre et ils s'y intéressent davantage. Ils apprennent ainsi à prélever sur leurs jouissances une petite dime en faveur du bien commun. Cette pratique a surtout une portée morale qui donne les meilleurs résultats.

Adhérents et protecteurs versent une cotisation annuelle fixée à 1 franc minimum; ils peuvent signer l'engagement d'abstinence partielle que signent les enfants (1).

ART. 5. — Sont considérés comme membres bienfaiteurs ceux qui, par des dons, contribuent à la prospérité de la section.

ART. 6. — La section est administrée par son président, assisté d'un bureau ou d'un comité.

Les enfants peuvent faire partie du bureau ou du comité. (2)

ART. 7. — Les engagements des membres actifs sont pris publiquement, à la première séance qui suit la demande d'admission. Chaque enfant prononce à haute et intelligible voix, devant tous les assistants, le texte de l'engagement et appose ensuite sa signature sur le registre de la Société.

ART. 8. — La section se réunit en séance générale tous les (jours ou mois) (3). On y procède à la réception des nouveaux membres, à des causeries, à des conférences, à des lectures, à des chants, à des exercices hygiéniques.

ART. 9. — Le bureau a la responsabilité morale de la section. Il exerce une surveillance sur les membres actifs, veille à ce que les engagements soient respectés et prend l'initiative des demandes de radiation quand ils ont été violés.

Les enfants eux-mêmes se doivent une mutuelle surveillance.

ART. 10. — Les sommes provenant

(1). Il y a un grand intérêt à obtenir des membres adhérents et protecteurs l'engagement d'abstinence partielle. La plus sérieuse protection qu'ils puissent offrir aux enfants est évidemment leur propre exemple. On devra toujours s'efforcer de faire adhérer les parents mêmes des jeunes membres actifs.

(2). C'est une pratique très avantageuse, très usitée à l'étranger, où en général, les membres adultes du bureau sont toujours doublés d'un membre cadet. Ce sont même les enfants qui administrent eux-mêmes la Société. Les adultes qui les doublent, les aident seulement de leurs conseils.

(3). Une réunion tous les huit jours est nécessaire surtout quand la section n'a pas pour centre l'école elle-même.

des dons et des cotisations sont employées, en outre des dépenses ordinaires de la section : 1° à payer le prix d'abonnement ou d'acquisition de journaux, brochures ou autres publications contre l'alcoolisme; 2° à organiser des fêtes, des jeux, des excursions; 3° à des récompenses périodiques affectées aux enfants les plus méritants.

ART. 11. — Les publications que la Société reçoit ou achète sont distribuées aux membres, à tour de rôle, pour être lues par eux et par leurs familles et répandues par leurs soins, à titre de propagande, en dehors de la section.

ART. 12. — Les sections cadettes ne sont redevables d'aucune cotisation à la Société-mère qui, au contraire, vient en aide aux sections cadettes dans la mesure de ses moyens (1).

Toutefois, lorsque les sections cadettes sont prospères, en particulier lorsqu'elles comptent un grand nombre de membres adultes adhérents (30 par exemple) elles peuvent être considérées au même titre que les autres sections adhérentes à la Société-mère et versent à celle-ci une part de leurs cotisations pour l'aider à supporter ses charges générales et à soutenir les sections moins heureuses (2).

ART. 13. — Les sections cadettes ayant l'école pour centre devront être munies de l'autorisation de l'Inspecteur d'académie.

ART. 14. — Les secrétaires des sections cadettes doivent tenir au courant

(1). La Société contre l'usage des boissons spiritueuses tient à la disposition des sections cadettes qui se forment des statuts imprimés, des cartes de membres. Elle compte en outre pouvoir envoyer prochainement à toutes les sections d'enfants des brochures, qui seront distribuées à chaque enfant, des livres et des publications capables de compléter les connaissances des instituteurs et de les guider dans leur enseignement. Chaque section reçoit en outre le Bulletin mensuel de la Société (Journal l'Alcool).

(2). Il nous paraît d'ailleurs utile que partout où le nombre des adultes adhérents dépasse 15, ceux-ci se constituent eux-mêmes en sections d'adultes. De même, il est utile que partout où il existe une section d'adultes de notre Société, les sections cadettes nouvellement formées se rapprochent et se fassent patronner par elle.

la Société-mère du développement de leur section au moins tous les six mois. Le Bulletin mensuel l'Alcool mentionnera périodiquement la situation des sections cadettes.

SOCIÉTÉ CONTRE L'USAGE des boissons spiritueuses

Le 24 juin, dans la salle de la Société d'encouragement pour l'industrie, rue de Rennes, à Paris, avait lieu la séance générale de la Société contre l'usage des boissons spiritueuses (siège social, 5, rue de Pontoise, à Paris). On sait que cette société, fondée l'année dernière, a été la première en France à proclamer le principe très raisonnable de l'abstinence des spiritueux en préconisant au contraire l'usage exclusif et modéré des boissons fermentées. C'était un progrès manifeste sur les anciennes sociétés de tempérance qui, n'ayant pas eu les soins d'assigner, chose difficile d'ailleurs, des limites précises à la modération, laissaient le champ libre pour les fantaisies de chacun. C'était d'autre part un tempérament aux intentions fort légitimes, mais trop absolues et difficilement acceptables quant à présent, des abstinents totaux désireux d'implanter, en notre pays de vigne, le régime exclusif de l'eau.

Cette façon nouvelle de comprendre la lutte contre l'alcoolisme a fait son chemin très rapidement et nous ne sommes pas surpris qu'elle ait rencontré la faveur du public. La tentative était d'autant plus intéressante qu'elle devait atteindre tout spécialement, en vertu des statuts de la société, la jeunesse française... L'une des formes de l'activité de cette société est, en effet, la création de sections cadettes dans les écoles, dont l'instituteur devient l'âme. C'est à elle que revient l'honneur d'avoir réalisé pratiquement la lutte scolaire contre l'alcoolisme.

Le docteur Legrain, médecin en chef à l'asile de Ville Evrard, présidait la réunion. Il a fait l'historique des travaux de l'année. Nous en avons retenu que la société compte 1800 membres et 27 sections à Paris et en province (Nîmes, Montauban, Lorient, Le Havre, Toulouse, etc.) Il existe déjà 13 sections scolaires. C'est un fort beau résultat, sur lequel nous nous faisons un devoir d'appeler l'attention de nos lecteurs. Il est urgent que tous les citoyens

convaincus de l'imminence du péril favorisent des efforts aussi utiles. Nous rappellerons que la cotisation annuelle est de 1 franc seulement.

La séance a été terminée par une conférence chaleureusement applaudie, faite par M. Marilliers, professeur à l'école des Hautes-Etudes, sur « le rôle de l'Université dans la lutte contre l'alcoolisme ».

Inauguration de l'Association amicale des anciens Elèves de l'Ecole de la rue de la Servie à Nîmes, et de la Ligue antialcoolique scolaire de la même école.

Dimanche 7 juin, à 2 heures, dans la salle des conférences de la ville, a eu lieu l'inauguration de l'Association amicale et de la Ligue antialcoolique de la rue de la Servie.

Tous les élèves actuels de l'école, 45 élèves et une trentaine de parents avaient répondu à l'appel des maîtres.

Monsieur Jeannin, Inspecteur primaire, présida, assisté de Monsieur Charles Matieu, adjoint, délégué à l'Instruction publique.

La séance est ouverte par le chant de la Marseillaise, suivi d'une allocution du directeur de l'école et d'un rapport d'un des instituteurs sur le but de l'Association amicale et surtout sur les dangers alcooliques que l'on doit combattre par l'Association et des engagements. Lecture a été donnée ensuite d'un appel de M. Legrain, président de la Société française contre l'usage des boissons spiritueuses, et M. l'Inspecteur primaire, par une chaude allocution a vivement exhorté les jeunes gens à se rappeler ce qu'ils avaient entendu et à suivre les appels qui leur avaient été adressés.

La séance, dont l'éclat avait été rehaussé par le chant de plusieurs morceaux patriotiques, sous la direction d'un instituteur de l'école, a été terminée par le chant du couplet « Amour sacré de la patrie », que tous les assistants ont écouté debout.

Toutes les personnes présentes à la réunion ont été vivement impressionnées par ce qu'elles avaient entendu et de nouvelles adhésions ont été données à la Ligue antialcoolique scolaire qui compte actuellement 40 adhérents.

14. Feuilleton de La Sentinelle

MÉMOIRES D'UN IVROGNE

— SUITE —

Notre feuilleton est coupé de telle manière que chaque partie peut être lue seule sans trop d'inconvénients.

Pierre qui roule... — Embarras financiers. — Nouvelle fugue. — Serments d'ivrogne.

Les grands travaux de la Buire pour la durée desquels j'avais été engagé étaient terminés, je quittai les chantiers de cette Société, pour entrer, quelques jours après, comme auxiliaire, dans les bureaux de la mairie du III^e arrondissement. Là, je fus employé, pendant environ cinq mois, à la réfection des états alphabétiques et signalétiques des citoyens de la circonscription de la Guillotière, devant être incorporés dans les cadres de l'armée territoriale. Ce temps écoulé, je me trouvai de nouveau sans emploi, très embarrassé de ma personne et fort inquiet de mes charges de famille qui augmentaient encore.

Par surcroît de misère et de malheur, ma compagne fut brusquement atteinte de la fièvre typhoïde, au mois d'octobre. C'était à quatre ans d'intervalle et à la même époque, que ma première femme avait été atteinte de cette maladie. Cette fois ma position était plus critique encore car j'étais sans position et sans ressources.

Mais la forte constitution de ma compagne triompha de la maladie et j'eus le bonheur de la voir revenir à la santé et peu à peu reprendre ses occupations ordinaires.

J'étais à peine rassuré à son égard, que notre enfant fut frappé par le même mal, et celui-ci encore, après avoir été un moment à toute extrémité, revint à la santé.

Notre situation à ce moment était bien précaire. Un deuxième bébé vint encore accroître nos charges et les difficultés sans nombre que je rencontrais à chaque instant pour assurer notre pain quotidien. Tout cela me prouvait avec évidence qu'il est bien difficile de rentrer dans sa première voie alors qu'on l'a vo-

lontairement abandonnée.

C'était la cinquième fois que je me trouvais sans emploi, après avoir successivement occupé six positions différentes. Et je n'étais encore qu'au commencement de mes pérégrinations!

Sur ces entrefaites, un industriel de notre voisinage me proposa de représenter sa maison sur la place de Lyon. J'acceptai volontiers, et je m'en allai pendant quelques mois chez les petits commerçants, vendeurs de produits chimiques, et principalement chez les épiciers pour essayer de placer les pétroles, alcools dénaturés et autres produits similaires, qui formaient la spécialité de notre voisin.

Les bénéfices étaient maigres, et par contre, les occasions de dépenses nombreuses. Je ne pouvais équilibrer mon budget mensuel; il me fallait absolument trouver un emploi à rétribution fixe pour me sortir d'embarras. Je cherchais de tous les côtés à utiliser mes aptitudes, quand une place de dessinateur me fut offerte chez un architecte du centre de la ville. Je m'empressai de l'accepter.

Quatre mois plus tard, après des alternatives de tempérance et d'intempérance, qui m'avaient suffisamment fait apprécier, je laissai ce septième emploi pour entrer avec les mêmes attributions dans les ateliers d'un constructeur mécanicien, chemin de Baraban, où je restai environ six semaines.

Ce laps de temps écoulé, je quittai cette maison pour le même motif qui m'avait fait quitter mes autres emplois.

Après un assez court intervalle de repos j'entrai au service des Messageries nationales, chaudement recommandé par un homme sérieux, ce qui n'empêcha pas, moins de quarante jours plus tard, d'abandonner volontairement cette compagnie. Je partis un beau matin de printemps de l'année 1875, sans même prévenir mon chef de bureau, que je laissai dans l'embarras avec toute la besogne à expédier.

Puis j'errai encore pendant quelque temps dans les rues de Lyon, aigri, découragé, m'occupant de placements divers, travail de désœuvré, de déclassé, qui ne rapporte, la plupart du temps, qu'inquiétudes, déboires, rébuffades, et dont les gains, toujours minimes, sont

aussitôt dissipés dans des petits comptoirs bien connus où se réunissent les malheureux placiers de la ville.

Certain jour où mon humeur vagabonde m'avait conduit au quartier de Vaise, je m'arrêtai devant de grands ateliers de chaudronnerie et de constructions mécaniques. Après un moment d'hésitation, j'entrai hardiment et j'allai me présenter à l'Ingénieur Directeur qui, sur le vu de mes certificats, me retint, après un examen sommaire, en qualité de dessinateur et plus tard, me confia la gérance des magasins d'approvisionnement.

J'aurais certainement pu me refaire une position par le moyen de ce nouvel emploi; tout m'y invitait; les chances les plus favorables concourraient à ma réussite; j'avais conquis d'emblée la sympathie de mon ingénieur et son appui m'était acquis auprès du chef de la maison, qui était, à cause de cela, rempli de bonne volonté à mon égard.

Malheureusement les liaisons que je nouai dans ce nouveau milieu, n'étaient pas faites pour me ramener dans les sentiers de la tempérance, bien que de charitables avertissements m'eussent été adressés à ce sujet, à différentes reprises, par mon bienveillant protecteur.

Parmi les ouvriers que j'estimais les plus intelligents, avec lesquels j'aimais à me trouver, j'en distinguai bientôt un, dont le caractère bon enfant et les manières aimables et empressées vis-à-vis de moi, surent détourner à son profit les relations que j'aurais dû avoir avec les employés et les contre-maitres, mes seuls collègues naturels, avec qui je devais frayer de préférence, et que j'eus le grand tort de laisser de côté.

Il va sans dire que mon nouvel ami était comme moi un fervent disciple de Bacchus et un esclave malheureux de la fée aux yeux d'émeraude. (1)

Notre amitié, ou pour l'appeler par son vrai nom, notre association bachique se maintint sept mois environ. A l'expiration de ce délai, je fus brusquement remercié pour avoir provoqué, par mon ivresse, une scène des plus regrettables et avoir scandalisé le nombreux personnel occupé dans les ateliers.

(1) L'absinthe.

Six semaines après mon départ, mon pauvre camarade était également congédié pour les mêmes motifs, et allait bientôt mourir à l'hôpital de St-Etienne, brûlé par l'alcool. — Que d'autres encore je devais voir succomber dans des circonstances plus ou moins tragiques, sans que cela fut un salutaire enseignement pour moi.

Mon brusque renvoi m'avait complètement dégrisé, j'en restai abasourdi, presque hébété. Pris ainsi à l'improviste, un samedi soir, je me souvins que j'attendais pour rentrer chez moi que l'heure de la sortie des ateliers eut sonné, puis, sans rien dire à ma femme, j'allai me coucher.

Après une nuit d'insomnie, pendant laquelle les projets les plus bizarres se présentèrent à mon esprit malade, je pris, en désespoir de cause, la détermination de quitter Lyon au point du jour, et d'aller trouver dans le village, où il vivait retiré, un vieil ami qui m'avait autrefois connu dans mes jours heureux. J'étais sans argent, je trouvais néanmoins à emprunter deux francs, et c'est avec ce modeste pécule que j'entrepris de parcourir pedestrement les soixante-six kilomètres qui me séparaient de celui que je considérais, je ne sais trop pourquoi, comme mon seul sauveur en ce moment critique.

Donc, le lendemain, dimanche, à cinq heures du matin, nous étions au mois d'avril, sans prévenir ma femme, la laissant au logis avec nos trois enfants sans grandes ressources, je traversai la Saône sur le pont de Serin et, remontant son cours sur la rive gauche, j'atteignis Trévoux à onze heures.

Après avoir pris un repas plus liquide que solide, clôturé par l'absorption d'un grand verre d'eau-de-vie blanche et m'être suffisamment reposé, je pénétrai dans l'intérieur du département de l'Ain, par un chemin de grande communication que l'on m'avait désigné.

Après plus de quatorze heures d'une marche hésitante et pénible sur des chemins que je ne connaissais pas et où je m'égarai plusieurs fois, je commençais à approcher du terme de mon voyage, quand je fus forcé de m'arrêter pour prendre un nouveau repos. Mes jambes refusaient leur service, je ne pouvais marcher qu'a-

vec beaucoup de difficultés, l'un de mes pieds était enflé, et la douleur lancinante que j'en ressentais me faisait cruellement souffrir.

La nuit était venue. Comme je cherchais un lieu propice pour faire halte, il me sembla percevoir à ma droite briller une lumière au milieu des ténèbres. Je me dirigeai péniblement, malgré l'obscurité, dans cette direction, et arrivé tout près du point lumineux je me trouvai en face d'une auberge. Je m'adressai à la maîtresse de l'établissement et je lui demandai l'hospitalité, la priant de me permettre de me reposer sur un peu de paille soit dans la grange, soit dans l'écurie; mais elle repoussa ma requête et m'écroula assez sèchement. Je revins alors vers la route que j'avais quittée et je m'assis tristement sur une borne qui se trouvait là.

A la souffrance aiguë que je ressentais au pied, vint bientôt se joindre une souffrance morale plus cuisante encore que la souffrance physique. Seul, dans la nuit, grelottant de froid, profondément ému, la tête inclinée sur ma poitrine, je me pris un peu tard à songer à ma femme et à mes enfants que j'avais follement abandonnés. Assis sur le bord de ce chemin désert, à l'instar d'un vagabond, sans feu ni lieu, je commençai à regretter amère-

ment ma faute.

A ce moment, un bruit de pas se fit entendre à une faible distance. Un paysan attardé regagnait sa demeure. Il allait passer devant moi sans m'apercevoir, quand je l'appelai soudain. Surpris par mon appel, il vint tout près de moi et me demanda naturellement ce que je faisais seul sur la route à cette heure tardive. Je lui fis connaître seulement le but de mon voyage et le nom du lieu où je devais m'arrêter, lui demandant si j'en étais encore bien éloigné: « Une demi-heure à peu près, me dit-il, vous en sèpare. Venez avec moi, reprit-il, je demeure à deux portées de fusil en avant du village où vous vous rendez. » J'essayai de me lever, mais je retombai sur mon siège de pierre, ce que voyant, mon interlocuteur, devinant ma lassitude, me prit par le bras et, me soulevant à demi, me força, pour ainsi dire, à marcher avec lui, ce que je fis cahin-caha.

Arrivé devant sa maison j'entrai, suivant son invitation, pour me reposer à nouveau, et comme il me restait encore en poche une modeste pièce de dix centimes, sur les deux francs que j'avais empruntés le matin, je le priai de me donner un verre de vin pour ce prix-là. Il y con-

sentit. L'une de ses deux filles accourue à notre rencontre, entendait ma demande, fut quérir un grand pot de grès à reflets bleutés et me servit avec empressement. Je la remerciai de son obligeance.

Après avoir absorbé le liquide, je tendais la pièce de monnaie au paysan, qui allait la prendre, quand ma jeune hôtesse, rougissant en voyant le geste de son père, me dit: « Gardez votre argent, Monsieur, vous n'êtes pas dans une auberge ici, et comme vous êtes boiteux et que vous le seriez doublement en ne buvant que le contenu d'un verre, permettez-moi de vous en verser un second, pour vous faire retrouver vos jambes, » et l'action suivit immédiatement ces charitables paroles. Elle ne s'en tint pas là, car elle voulut me servir elle-même de guide jusqu'à la ferme habitée par mon vieil ami. J'y arrivai un quart d'heure après; il était neuf heures du soir.

Je restai trois jours près du bon vieillard vers lequel un secret instinct m'avait poussé et auquel, explique le fait qui pour- ra, je ne confiai presque rien de ma position.

Ce laps de temps écoulé et grâce à la générosité de mon hôte, je repris le chemin de Lyon, où je rentrai le jeudi suivant par le bateau à vapeur qui fait en-

core le service de Lyon à Chalon-sur-Saône.

Si ma femme avait été surprise par mon brusque départ, elle le fut encore davantage par mon brusque retour que rien ne lui faisait pressentir. Je lui confessai entièrement ma faute, sans chercher à l'atténuer en quoi que ce soit; je la suppliai de me pardonner encore et je lui fis la promesse, très sincère à ce moment là, de m'abstenir complètement, à l'avenir, de tout excès alcoolique. Elle ne demandait pas mieux que de me croire, d'ailleurs, hélas! son intérêt le lui commandait.

Elle me reconforta par des paroles affectueuses et m'engagea vivement à tenir mon serment, et à me pourvoir au plus tôt d'une nouvelle position. Je me mis, dès le lendemain, à la recherche d'un emploi et mes démarches réussirent au delà de toute espérance: je fus engagé ce même jour dans le service de la Mairie municipale, en qualité de surveillant pour les travaux de construction.

Mon nouvel emploi était honorable; les appointements étaient satisfaisants; je pouvais arriver à un grade plus élevé. Serais-je assez sage cette fois pour conserver cette situation?... (à suivre.)

H. LOISEAU.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE FABRE, A AIX

(Bouches-du-Rhône)

NEUF RÉCOMPENSES OBTENUES A DIVERSES EXPOSITIONS

Préparation aux Ecoles d'Arts et Métiers, à l'Ecole Centrale, à la Marine, aux Mines, etc. — Enseignement secondaire. — Baccalauréats (Cours du lycée facultatifs).

SOINS MATÉRIELS ET MORAUX NE LAISSANT RIEN A DÉSIRER

S'adresser à M. Albert FABRE, licencié ès-sciences mathématiques, directeur

SEULE VRAIE ÉLECTRO-HOMÉOPATHIE de MATTEI (Bologne) (Italie)

M. SABATIER, Pharmacien à NIMES, Successeur de MM. BÉRARD Père et Fils, a été le premier (1876) et le seul dépositaire en France pendant plusieurs années des seuls et vrais spécifiques du **Compte de 123 T. 332** de Bologne. Comme par le passé il continue à recevoir lesdits remèdes, directement et sans intermédiaire, de chez l'inventeur.

Dépôt des Ouvrages **ÉLECTRO-HOMÉOPATHIQUES** de M. MATTEI, BÉRARD, SAVY, REGARD, etc.

E. SABATIER expédie rapidement en France et à l'étranger les ordres qui lui sont transmis.

CIRCULATION DU SANG

Appareils développant l'Électricité du Corps

Action immédiate sur le tissu cellulaire de la peau et sur tous les organes internes.

GANTS ET LANIÈRES A FRICTIONS

présentés par le Docteur G. MONOD de Paris

Gants tout crin tricoté et gants sur tissu anglais. Lanières tout crin tricoté et lanières sur tissu anglais, etc.

ESBATER, Paris à Nîmes, se charge d'en expédier partout.

Le Gérant, E. AUSSÉNAC.

Mazamet, imp. ALBERT.

GANTS ET LANIÈRES HYGIÉNIQUES POUR FRICTIONS

Pour Crin de France. Fabriqués selon les prescriptions médicales des Docteurs **MONOD** et **DESCOURTÈS**

Dépôt important à NIMES, Pharm. SABATIER

EXPÉDITION PARTOUT

TÉNIA GUÉRISON Certaine

par la décoction d'Écorces de **GRENADIER SAUVAGE**

DOSE NÉCESSAIRE: Écorce d'un arbuste de 4 à 5 ans.

PRIX par poste recommandé: 10fr.60.

Adresser demandes et mandats à M. RIGAL, à Tipaza (Algérie).

PRIMES DE LA SENTINELLE

Les bénéfices réalisés sur ces primes sont employés à étendre l'action du Journal. — Adresser les demandes à M. AUSSÉNAC-BÉNÉZECH, administrateur à Mazamet (Tarn).

THÉS DE LA SENTINELLE

Egaux aux meilleures qualités qui se trouvent à l'Étranger

Expédition franco à partir de 1 kilogram.

	ÉCHANTILLON de 50 gr.	PAQUET de 100 gr.	PAQUET de 500 gr.	COLIS 2 k. 500
Congow supérieur.....	» 55	1 »	4 50	20 »
Mélange extra d'amateur.....	» 70	1 25	6 »	27 »

Pour recevoir ces thés franco, ajouter: pour 50 gr. 0 fr. 10, pour 100 gr. 0 fr. 15, pour 500 gr. 0 fr. 60.

BOITE A THÉ MÉTAL, façon chinoise, pour 500 gr. 1 fr 25, pour 250 gr. 1 fr.

POUDRE ET ELIXIR DENTIFRICES

DE « LA SENTINELLE »

SUPÉRIEURS A TOUS LES PRODUITS SIMILAIRES

Prix pour nos lecteurs: au lieu de 1 fr.75, la boîte... 1 fr. 25

— — — le flacon... 1 fr. 25

Pour recevoir la boîte ou le flacon franco, ajouter 0,25 centimes.

Ces dentifrices, renfermés dans une jolie boîte en bois, fermant hermétiquement, et dans un élégant flacon bouché à l'émeri, sont fabriqués pour la *Sentinelle*, par un spécialiste des plus compétents et très sérieux, qui est arrivé, après de longues et patientes recherches, à obtenir des produits de qualité absolument supérieure.

La poudre blanchit très vite, par un usage quotidien, les dents même les plus noires, sans nuire en quoi que ce soit à l'émail ou aux gencives. Elle existe parfumée à la rose ou à la menthe. L'Élixir, excellent pour les usa-

ges ordinaires concernant la propreté de la bouche, est, en outre, spécialement recommandé aux personnes qui souffrent des dents, pour prévenir cette affection si douloureuse et même pour la guérir souvent instantanément.

Nous pouvons fournir également au prix de 1 fr. 25 une Brosse à dents de qualité supérieure et d'un modèle spécial. (Indiquer si on la désire douce, moyenne ou dure.)

Envoi franco à partir de trois objets au choix

RÉCHAUDS A GAZ PORTATIF ET INSTANTANÉ

Produisant eux-mêmes par leur fonctionnement le gaz nécessaire à la consommation

Ces réchauds offrent les mêmes avantages que les réchauds à gaz de houille ordinaires et dépensent beaucoup moins. Ils n'ont ni mèche, ni fumée, ni liquide, ni odeur, ils sont toujours propres et ne présentent absolument aucun danger, le réservoir qui alimente la formation du gaz étant relié au réchaud par un mince tube de cuivre de 2 millimètres qui permet de l'éloigner autant qu'on veut.

Le gaz est produit par la vaporisation de l'essence de pétrole, qu'on trouve partout. Cette opération se fait naturellement par la chaleur acquise à une certaine pièce du réchaud durant son fonctionnement.

La dépense n'est en moyenne que de cinq centimes par heure et la puissance calorifique, réglable à volonté, est telle qu'elle suffit à mettre en ébullition un litre d'eau en cinq minutes.

Ces réchauds peuvent être instantanément installés partout, ne tenant pas plus de place que les réchauds à pétrole et n'ayant aucun de leurs inconvénients, saleté, odeur, danger d'explosion, etc.

Réchauds de poche, diamètre 0m15, prix.....	10 fr.
— — — N° 1, diamètre 0m18, prix.....	15 »
— — — N° 2, diamètre 0m25, prix.....	18 »
Cuisinière à deux réchauds, rampe cuivre sur le devant, 0m60/0m25, prix.....	35 »
Potager à 3 réchauds et 1 grilloir (fourneau) à feu dessus et dessous, 0m65/0m30, prix.....	50 »
Calorifère s'adaptant au réchaud n° 2, prix.....	17 »
Chalumeau pour forger, tremper, souder, braser, prix.....	18 »

Le réchaud n° 2 (prix 18 fr.), est le plus avantageux pour les ménages. C'est celui sur lequel s'adapte un très joli calorifère qui suffit à chauffer rapidement une chambre de moyenne grandeur sans aucun inconvénient de fumée, de poussière, etc.

Pour recevoir franco les réchauds de poche et n° 1 et 2, ainsi que le chalumeau ajouter 0,60. La cuisinière, le potager et le calorifère, dont le poids varie entre 10 et 15 kilos, seront expédiés en port dû. Le prix de l'emballage du potager est de 1 fr. et celui du calorifère de 2 fr.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Les dangers de l'Alcoolisme, par Albin LAFONT. — Prix. . . 0.50

A partir de 10 ex. pris à la fois 0.20

Les dangers du Tabac, par Albin LAFONT. — Prix. . . 0.25

A partir de 10 ex. pris à la fois 0.10